Envoyé en préfecture le 15/05/2026
Reçu en préfecture le 15/05/2026
Publié le
ID : 022-212203111-20260512-31_2026-DE

REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de SAINT-LORMEL (Côtes d'Armor)

Séance du 12 mai 2026

Le douze mai deux mille vingt-six à vingt heures trente minutes le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie en séance ordinaire sous la présidence de Monsieur SORGNIARD Pierrick, Maire.

Etaient Présents : ANGERS Alain, BONENFANT Landry (arrivé à 20h35), BREUGNOT Stéphanie, DAUNAY Loïc, DEBAUGNIES Alexandra, DEPARTOUT Muriel, FRESCA-FANTONI Christine, GENSSE Thierry, HAMON Benoit (arrivé à 20h43), MAYAUX Gilles, RICHARD Martine, SORGNIARD Catherine et SORGNIARD Pierrick.

Absents excusés : MARTIN Françoise (procuration à Loïc DAUNAY) et SCHMITT Thomas (procuration à Muriel DEPARTOUT).

Formant la majorité des membres en exercice.

Secrétaire de séance : Thierry GENSSE

2026.31 – Désignation du correspondant défense de la délégation militaire départementale des Côtes d'Armor

Dans le cadre de la mise à jour du fichier des correspondants défense suite aux dernières élections municipales, la délégation militaire départementale nous sollicite afin de leur communiquer le nom du correspondant défense de la Commune.

Le correspondant défense est désigné sur proposition du maire, par délibération du conseil municipal, parmi ses membres.

Rôle et missions du correspondant défense :
Les missions du correspondant défense s'articulent autour de trois axes principaux :

- **Informer** les habitants sur la politique de défense, le parcours de citoyenneté et la mémoire des conflits ;
- **Sensibiliser** les jeunes générations aux enjeux de défense ;
- **Animer** des actions locales (cérémonies commémoratives, visites de sites militaires, rencontres avec des anciens combattants).

Concrètement, son champ d'action est très vaste. Il peut par exemple :

- Organiser une conférence sur un thème de défense (le rôle des armées aujourd'hui, le parcours de citoyenneté) ;
- Diffuser des informations dans le journal de la commune sur les opérations militaires en cours ou les dispositifs d'engagement (implication du régiment voisin dans un conflit actuel, nouveau service national, réserve) ;
- Animer une cérémonie commémorative (le 8 mai, le 11 novembre) en associant les jeunes de la Commune ;
- Faire témoigner un ancien combattant dans un établissement scolaire.

Envoyé en préfecture le 15/05/2026
Reçu en préfecture le 15/05/2026
Publié le
ID : 022-212203111-20260512-31_2026-DE

Les correspondants défense ne sont pas seuls, ils sont accompagnés par leur délégué militaire départemental, un officier supérieur des armées, qui est chargé du lien entre les armées et la Nation. Cet interlocuteur est là pour soutenir leurs initiatives et fournir les outils, ressources et idées afin de bâtir leur projet sur plusieurs années. Le service de communication du ministère fournit également des ressources numériques.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **Désigne Christine FRESCA-FANTONI correspondant défense de la délégation militaire départementale des Côtes d'Armor.**

Pour extrait conforme,
Le 12 mai 2026
Secrétaire de séance
Thierry GENSSE

Président de séance
Le Maire,
Pierrick SORGNIARD

MAIRIE de SAINT LORMEL (Côtes d'Armor)